

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2024

Le quatorze octobre deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 8 octobre 2024

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Pierre-Alain MENNERON, Benoit ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Lucie Harreau), Carole ANDRIES (donne pouvoir à Pierre-Alain Menneron), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Florent Cholot), Sarah AFENDIKOW (donne pouvoir à Hubert Collavet), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Elise BRALET

DEL2024_064 : Décision modificative n°1 – Exercice budget principal 2024

Il est indiqué que les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés. En cours d'année, il peut être présenter une ou plusieurs décision modificative (DM). Le nombre et la fréquence des DM sont laissés à l'appréciation de chaque collectivité.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu la délibération n°2024_021 du 25 mars 2024 approuvant le budget primitif 2024 de la commune ;

Vu la commission Finances et Personnels du 7 octobre 2024 ;

Vu la proposition de décision modificative ;

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans la maquette budgétaire pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de la commune ;

Considérant que ces opérations n'avaient pu être intégrées lors du vote du budget primitif ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décidé à l'unanimité :

- D'adopter la décision budgétaire modificative n°1 de l'exercice 2024 arrêtée comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Recettes				
Chapitre	Libellé du chapitre	Nature	Libellé de la nature	Montant
13	Subventions d'investissement	1321	État et établissements nationaux	+ 131 036€
13	Subventions d'investissement	13251	GFP de rattachement	+ 54 264 €
13	Subventions d'investissement	1328	Autres	+ 84 350 €
16	Emprunt et dettes assimilées	1641	Emprunts en euros	+ 180 000 €
TOTAL				449 650 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Libellé du chapitre	Nature	Libellé de la nature	Montant
23	Immobilisations en cours	2313	Constructions	+ 240 000 €
21	Immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles	+ 30 000 €
20	Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	+ 179 650 €
TOTAL				449 650 €

Modalités de vote : 13 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Elise BRALET
Secrétaire




Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 22 OCT. 2024
Publié le : 22 OCT. 2024